



Protection des biens et des personnes : le rôle de l'Etat et des communes




La prévention des risques

Le rôle de l'Etat :

L'affichage de la connaissance du risque est du ressort de l'Etat.

Cette connaissance est traduite en documents réglementaires : les Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRi). Les PPRi sont prescrits (lancement de l'étude) puis approuvés par le Préfet.

Ils peuvent déterminer 3 catégories de zones :

-  fortement,
-  moyennement
-  et faiblement exposées.



extrait de carte de PPR
commune de Pont de Labeaume

Lorsqu'ils sont approuvés, ces documents valent servitude d'utilité publique.

En savoir plus sur les PPR approuvés : www.ardeche.equipement.gouv.fr

Le rôle des maires :

Le risque connu doit être pris en compte par le maire à travers son document d'urbanisme (PLU/ POS ou carte communale) en déclarant inconstructibles les zones les plus exposées au risque d'inondation et en imposant des prescriptions aux constructions et installations projetées dans celles qui le sont moins.

L'information préventive (Information des Acquéreurs et Locataires) :

Lorsqu'un PPR est soit prescrit (en cours d'étude) soit approuvé, tout acquéreur ou tout locataire d'un bien qui serait situé dans la zone inondable doit, préalablement à la transaction, être informé de la situation dans laquelle se trouve ce bien.

La population de la commune est aussi informée par son maire des risques auxquels elle est exposée au travers du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

En savoir plus : www.ardeche.pref.gouv.fr

La prévision des crues

La rivière Ardèche fait partie des rivières les plus surveillées de France.

L'ensemble du bassin versant est couvert par des stations de mesures : pluviomètres (enregistrement de la pluie) et limnimètres (enregistrement des hauteurs d'eau dans les rivières).

Ce système de surveillance est entièrement automatisé depuis 1993.

En savoir plus : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr



Pont de Labeaume - limnimètre
crue de décembre 2003



Quand les rivières se déchaînent : le territoire témoin

« Très rapidement l'eau montait, montait ! mais personne n'avait prévu qu'elle monterait si haut.

Aux dires d'un témoin, chaque vague l'avancait d'une marche d'escalier ! »

(à propos de la crue de septembre 1890 - extrait de "La rivière Ardèche et ses terribles crues" - Paul Gimond - 1994)



Pont d'Arc - crue du 22 septembre 1890



Village de Labeaume - crue de septembre 1958

« On n'avait pas connu de crue plus forte, ni si brutale, depuis celle de 1907, dont la marque a été gravée sur les murs des maisons dans les secteurs exposés aux redoutables "sautes d'humeur" de la rivière. »

(extrait article Dauphiné Libéré - 30 septembre 1958)



Repère de crue
route des Gorges - Vallon Pont d'Arc

Après des événements aussi intenses que soudains, les repères de crue sont des marques tangibles qui sont là pour nous rappeler que l'eau peut monter à tout moment et nous montrer jusqu'où la rivière peut parfois venir ...



Repère de crue
maison dans St Martin d'Ardèche

Repère de crue
pont vieux de Vogüé



Repère de crue
pont de Balazuc



site web du bassin versant de l'Ardèche : www.ardeche-eau.fr

Conception - rédaction : Syndicat Mixte Ardèche Claire - MISE07

Crédits photos : M. Morverand, A. Dubouloz, M. Brelinski, DDE07, Ardèche Claire - Couverture : "Une" du journal Le Méridional du 25 octobre 1960
Document imprimé sur papier recyclé avec encres biovégétales - label Imprim'Vert
Impression Fombon - Aubenas - Août 2008



L'eau au cœur du bassin versant de l'Ardèche



25 octobre 1960 : inondation dans les rues de Vogüé

Crues et inondations vivre avec la mémoire du risque

«Souvenez vous : **le 22 septembre 1890**, l'eau monte de 17m au Moulin de Salavas et l'Ardèche, en arrivant au Rhône, double le débit du fleuve ; **le 22 septembre 1992**, le niveau de la rivière atteint 10m sous le Pont d'Arc ; **dans la nuit du 17 août 2004**, l'eau atteint 7m à Vallon ...

Nous devons garder en tête ces crues mémorables.

Fort de ces expériences passées, les acteurs du territoire, regroupés au sein de la Commission Locale de l'Eau, se mobilisent au quotidien pour assurer la sécurité des personnes et des biens face aux risques d'inondations en agissant dans le respect de nos rivières.»

Pascal Bonnetain
Président de la Commission Locale de l'Eau



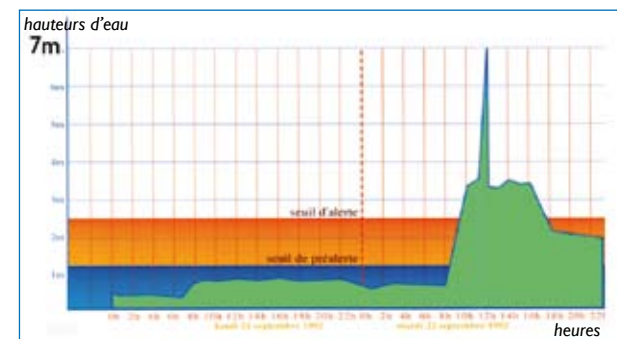


Quand les rivières se déchaînent : des inondations mémorables

Lors des "orages cévenols", nos rivières peuvent en quelques heures se transformer en de véritables torrents et le niveau de l'eau monter de plusieurs mètres.

Pour se faire une idée, sur notre bassin versant, il peut pleuvoir plus en quelques jours qu'à Paris en une année entière. Le débit de la rivière peut alors être multiplié par 10 !

Des crues rapides



hydrogramme de crue

Pont de Labeaume
22 septembre 1992 :
en 2h, l'eau est montée de 6m !



septembre 1992



novembre 1994

Des crues violentes

Exemples de débits de l'Ardèche à Vallon Pont d'Arc lors de grandes crues

22 septembre 1890 : 7 500m³/s
30 septembre 1958 : 4 550m³/s
22 septembre 1992 : 2 770m³/s

(en été le débit moyen est compris entre 4 et 13m³/s, sur l'année le débit moyen est de 60m³/s)



août 1994

Chassezac au viaduc de Pied de Borne
cru du 22 septembre 1992



juillet 2008



Quais de St Martin d'Ardèche
cru du 22 septembre 1992

Des records de hauteurs d'eau

Niveaux d'eau atteints
à la Tour du Moulin de Salavas

17,30m (22 septembre 1890)
13,50m (19 octobre 1857)
10,50m (29 août 1976)



En agissant de façon cohérente à l'échelle du bassin versant, le Syndicat Mixte Ardèche Claire entretient la rivière pour atténuer l'effet des crues. En fonction des enjeux les interventions sont différentes :

Faciliter les écoulements

entretien de la végétation des berges
et enlèvement des bois morts



Cirque de Gens - 2003



Aider la rivière à amortir l'énergie de l'eau

entretien et préservation d'espaces
d'expansion de crue : l'eau peut s'y étaler,
le courant est alors moins fort à l'aval



Confluence Ardèche Auzon au niveau du pont de Lanas
cru de septembre 2006



à l'étiage
en juillet 2008

Protéger les zones habitées

restauration des berges par des techniques végétales
plutôt que des aménagements lourds

Volane dans la traversée de Vals les Bains
fin des travaux - 2003



après la repousse de la végétation - 2006

